



## ÉDITO

Si la période estivale permet de se reposer et de reprendre des forces, c'est aussi un moment plus calme, où le travail quotidien

diminue pour la mairie aussi, ce qui donne donc aux services communaux la possibilité **d'avancer sur les grands projets**. Ces dernières semaines, les trois projets phares du mandat, **la maison Meunier, la halle marchande et le réaménagement des places Morel et Peyrat**, ont connu des avancées significatives.

Le permis de construire pour la maison Meunier a été validé et les travaux commencent.

L'étude marketing commandée pour la halle marchande a été réalisée et les résultats sont très encourageants.

Enfin, dans le cadre du réaménagement des places Morel et Peyrat, une première étape a été franchie en modifiant le plan de circulation dès la rentrée fin août, à titre expérimental.

Afin de vous expliquer en détail les avancements sur ces différents projets, qui feront, j'en suis sûr, de Saint-Didier un village plus convivial et attractif, **je vous propose de nous rencontrer le mercredi 13 septembre à 19h à l'Espace Laurent Bonnevey pour une réunion publique** en présence des différents intervenants (adjoints en charge des dossiers, Métropole de Lyon, assistance à maîtrise d'ouvrage...).

D'ici là je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

**Denis BOUSSON,**  
Maire

P4 ET 5

Incivilités : tous responsables?

## Présentation de la saison culturelle

**Jeudi 28 septembre à 20h30 à l'Espace Laurent Bonnevey**

Nouveauté cette année, la Commission Culture vous invite à découvrir les différents spectacles qui seront présentés en 2017/2018.

Concerts, théâtre, conférences, expositions... nous permettront de parcourir ensemble ce chemin vers des univers artistiques parfois inattendus ! Et pour vous **donner un avant-goût**, le talentueux et drolissime Damien Laquet viendra jouer son **oneman show *J'suis pas malade*** (production Complexe du Rire). En plus du spectacle, **la carte culture 2017/2018 sera offerte** permettant de profiter toute l'année de tarifs réduits. Une soirée à ne manquer sous aucun prétexte !



## LES RENDEZ-VOUS

**Samedi 2 et dimanche 10 septembre**  
**15<sup>ème</sup> Rencontre Peinture et Musique de S<sup>t</sup> Fortunat - p7**

**Dimanches 3 septembre**  
10h30 - **Messe de rentrée**  
Chapelle de Saint Fortunat

**Lundi 4 septembre**  
**Rentrée des classes**

**Samedi 9 septembre**  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
de 14h à 18h - CLB

**Mercredi 13 septembre**  
19h - **Réunion publique** - CLB

**Sam. 16 et dim. 17 septembre**  
**Journées Européennes du Patrimoine - p6**

**Samedi 23 septembre**  
8h à 16h - **La rentrée en Fête**  
Place Pradel - p7

**Jeudi 28 septembre**  
20h30 - **Présentation de la saison culturelle** - CLB - p1

**Vendredi 29 septembre**  
20h - **Concert Les Petites et les Grandes Oreilles** - CLB

**Dimanche 1<sup>er</sup> octobre**  
8h à 13h - **Foire au boudin**  
Place Michel - p7

**Mardi 3 octobre**  
20h15 - **Conférence sur les violences en milieu scolaire** - CLB - p2

## Mise en route de la nouvelle navette des Monts d'Or



Saint-Didier-au-Mont-d'Or, de concert, avec les communes de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or et Champagne-au-Mont-d'Or, a sollicité le Syndicat des Transports de

l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), pour lancer l'expérimentation d'une navette transversale permettant de relier la gare de Collonges-au-Mont-d'Or aux zones commerciales et d'activité de l'ouest lyonnais :

- zone d'emploi de TECHLID,
- zone commerciale du Perollier,
- clinique de la Sauvegarde.

Voir carte En Bref mai 2017 et site internet  
**Deux navettes sont donc créées et circuleront à partir du 28 août et pour une durée d'un an, avec une tarification identique à l'ensemble du réseau TCL :**

- **Navette S3 « TECHLID »**
- Jours de fonctionnement : Du lundi au vendredi,

- Heures de fonctionnement : de 7h à 9h et de 17h30 à 19h40,
- Fréquence : un passage toutes les 20 minutes.
- Trajet : Gare TER Collonges > Collonges > St Cyr > St Didier > Zone Techlid

### - Navette S16 «Sauvegarde / Perollier»

- Jours de fonctionnement : Du lundi au vendredi,
- Heures de fonctionnement : de 9h25 à 16h45,
- Fréquence : un passage toutes les 75 minutes.
- Trajet : Gare TER Collonges > Collonges > St Cyr > St Didier > Clinique Sauvegarde et Le Pérolier

## Les élèves de Saint Fortunat, bâtisseurs de possible...

L'année dernière dans notre classe de CM2 de l'école de Saint Fortunat, nous avons expérimenté un projet « Bâtisseurs de Possible »: c'est une démarche éco-citoyenne qui permet de s'initier à la démarche de gestion de projet en quatre étapes :

▪ **IDENTIFIER** un problème qui nous touche : on a fait un « brain storming » (ou remue-méninges) pour réfléchir à des situations qui nous préoccupent et que nous aimerions améliorer.

Trois sujets principaux ont finalement été choisis : le gaspillage alimentaire à la cantine, la pauvreté et les personnes sans domicile fixe (SDF) à Lyon et la difficulté des désidériens à trier leurs déchets.

▪ **IMAGINER** des solutions: nous avons ensuite travaillé par équipe pour chercher des solutions à ces problèmes. Chaque



groupe devait réunir des informations et des chiffres pour illustrer le problème. L'équipe d'Alice et Thomas a effectué une enquête auprès du restaurant scolaire puis réalisé des affichettes pour sensibiliser les élèves de l'école à ne pas gâcher la nourriture en se servant sans « avoir les yeux plus gros que le ventre » pour ne pas avoir à jeter.

▪ **PROPOSER des ACTIONS** : nous avons ensuite réfléchi à des actions pour améliorer ces difficultés. Il fallait que ces actions

soient faites entièrement par nous-mêmes avec les moyens dont nous disposions ! L'équipe de Vadim, Eloi, Charles, Léonard, Sheena, Antoine et Eloïse ont organisé des ventes de gâteaux pour récolter de l'argent et ont pu remettre un chèque de 172 euros à la fondation AJD Maurice Gounon qui vient en aide aux jeunes en difficultés.

▪ **PARTAGER nos ACTIONS** pour donner envie à d'autres de faire pareil ! L'équipe de Judith, Lennie et Camille a réalisé « un mode d'emploi du tri des déchets » qui a été collé dans les cahiers des élèves pour réexpliquer aux enfants et leurs parents l'importance de faire un effort pour diminuer nos poubelles.

Chacun de nous est un petit colibri capable d'éteindre l'incendie avec la goutte d'eau qu'il apporte...

*(Article rédigé par les enfants de l'école de Saint Fortunat)*

## Conférence - Violences en milieu scolaire : comprendre, prévenir, intervenir

Mardi 2 octobre à 20h15

Animée par Jean-Pierre DURIF-VAREMBONT

Les violences en milieu scolaire sont souvent médiatisées. La plupart du temps, il s'agit des violences les plus graves, notamment physiques et dirigées contre des adultes. Mais il y a aussi des violences plus ordinaires et moins visibles, dont les formes sont multiples, surtout quand elles sont le fait des élèves entre

eux. À partir d'une enquête de terrain menée dans plusieurs établissements, nous verrons comment elles sont liées aux rapports des garçons et des filles dans un contexte groupal et institutionnel, qu'il est nécessaire de prendre en compte pour mieux intervenir et prévenir.

**Entrée libre – Espace Laurent Bonnevey**

## Nouveaux à Saint-Didier

Les Docteurs Boissière et Garonnaire vous accueilleront dans de nouveaux locaux dès le 31 août 2017. Le nouveau cabinet sera situé 6 rue du Vallon d'Or (à proximité de l'Espace Laurent Bonnevey, du collège Fromente et de l'école Saint Charles). Le téléphone reste inchangé 04 78 35 12 41

## La Mission locale accompagne les jeunes

La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et ayant besoin d'aide pour entrer dans la vie active.

### L'orientation

- Découverte des métiers et élargissement des choix professionnels.
- Identification des centres d'intérêt, motivations, contraintes, compétences.
- Informations sur les secteurs d'activité et les métiers porteurs du territoire.
- Immersion en entreprise afin de confronter le projet visé et sa réalité.

### La formation :

Pour y accéder, le projet professionnel doit être validé en amont.

La recherche de la formation, adaptée au projet, se fait en concertation avec le jeune qui reste acteur de ses choix.

### L'emploi :

- Préparation aux techniques de recherche d'emploi, et aux entretiens d'embauche.
- Accompagnement intensif à la recherche d'emploi et mise en relation avec des employeurs.
- Informations sur les mesures, contrats.
- Aide à la recherche de périodes d'immersion et stages en entreprises.

### Vie quotidienne et sociale :

- Information sur la santé et l'accès aux soins, aide à la recherche d'un hébergement et accès à un logement autonome.
- Connaissance de ses droits, participation citoyenne, accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs.

### La mission locale propose aussi un service aux entreprises :

- Aide à la définition des besoins et recueil de l'offre d'emploi.
- Recherche de profils adaptés.
- Information et mise en œuvre sur les contrats et les mesures d'aide à l'emploi.
- Sessions de pré-recrutement.
- Promouvoir les métiers et les secteurs d'activité auprès des jeunes.

### + d'infos :

04 72 59 18 80 - info@missloc.org

## Carnet de mariage

- Thibault DEGREVE & Aurélie MATHIEU
- Yoan GIBOT & Sarah TIGNY
- Jean-Noël GUILHOT & Françoise CHAUVINC



# Collecte des déchets verts Automne 2017

## Les samedis

De 9h30 à 12h30  
et de 13h30 à 16h30

Accès gratuit, réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Les fourgons, bennes et véhicules à plateau sont interdits.

	Saint Cyr au Mont d'Or	Collonges au Mont d'Or
9-sept.	x	
16-sept.		x
23-sept.	x	
30-sept.		x
7-oct.	x	
14-oct.		x
21-oct.	x	
28-oct.		x
4-nov.	x	
11-nov.	Pas de collecte	
18-nov.		x
25-nov.	x	



Je peux composter  
chez moi (ou) en filière

En apportant mes déchets verts en déchèterie ou dans un point de collecte des déchets verts

Tous les déchets végétaux sont acceptés :  
Tonte de pelouse, taille de haies, branchages, feuilles mortes.

www.grandlyon.com


## Modification provisoire du plan de circulation Secteur du Castellard, chemin du vieux bourg et rue de la chèvre

Dans le cadre du projet de réaménagement des places Morel et Peyrat, la Métropole de Lyon réalise en accord avec la mairie une expérimentation d'inversion du sens de circulation sur la rue de la chèvre et chemin du vieux bourg, entre la rue du Castellard et la place Morel.

Incidences :

- modification du plan de circulation
- inversion du sens de circulation rue de la chèvre
- inversion du sens de circulation chemin du vieux bourg entre la rue du Castellard et la place Morel
- marquage au sol d'un céder le passage rue du Castellard (dans le sens montant direction le centre bourg)
- marquage au sol de places de stationnement rue de la chèvre et rue du vieux bourg

À tous les usagers : vous empruntez un espace public dont le plan de circulation est modifié provisoirement aux abords d'un groupe scolaire et d'un collège. Adaptez votre vitesse, respectez la signalisation et le marquage réglementaire, ainsi que les cheminements. Soyez vigilants lors de vos traversées.





## INCIVILITÉS : TOUS RESPONSABLES ?

*Pas facile de définir la notion d'incivilité. Wikipedia parle de « comportements qui ne respectent pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie ». De l'impolitesse à l'acte de petite délinquance, des crottes de chiens à la vitesse excessive, les incivilités rendent mal à l'aise, peut-être parce qu'elles empêchent tout simplement le bon entendement entre les individus. Et malheureusement, personne n'est irréprochable. Si Saint-Didier est perçu et reconnu comme une commune agréable et tranquille, elle n'échappe pas à ces désagréments du quotidien. S'il appartient bien sûr à l'autorité publique de veiller à la tranquillité des citoyens, qu'est-ce qui nous empêche, chacun et chacune, de donner un petit coup de pouce et de faire de l'espace public un espace... positif ?*

### Top 5 des incivilités qui énervent, qui irritent, qui dérangent, qui lassent, qui fâchent... et qui contrarient fortement notre bien vivre dans la commune.

#### Le bruit

Règlementairement, le bruit devient gênant quand il est répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps et ce à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Un animal, une chaîne hi-fi, une tondeuse... quelle que soit la source, c'est la gêne qui compte. Si la majorité des désagréments se règle par une discussion entre voisins bien élevés, un petit courrier rédigé convenablement peut avoir son effet. Le Conseil national du bruit propose plusieurs modèles sur son site : [www.bruit.fr](http://www.bruit.fr).

#### La vitesse

Que celui qui n'a jamais roulé plus vite que la vitesse autorisée lève la main. Personne ! Et oui, nous avons toujours une bonne raison d'accélérer. Déposer les enfants à l'école, filer au travail, au match de foot avec les amis ou à un rendez-vous... et bizarrement, on a tendance à redevenir civilisé quand on regagne son quartier. Les relevés des deux radars pédagogiques installés

sur la commune montrent qu'il y a finalement assez peu de grands excès de vitesse, mais beaucoup de petits... aussi dangereux que les grands. En France, près de la moitié des accidents mortels attribuables à la vitesse concernent des dépassements de moins de 10 km/h.

**Et vous, qu'en pensez-vous ? Vous avez des suggestions, des bonnes idées ? Que peut-on faire individuellement et collectivement pour lutter contre ces petits fléaux du quotidien et améliorer la qualité de l'espace public ? La discussion est ouverte. Envoyez nous vos idées : [courrier@stdidier.com](mailto:courrier@stdidier.com)**

#### Le stationnement

C'est comme pour la vitesse, on a toujours une bonne raison pour se garer sur le trottoir : « j'en ai pour deux secondes ! ». Deux secondes suffisent pour provoquer un accident. Parlez-en aux assistantes maternelles obligées de descendre

du trottoir avec leurs poussettes pour contourner une voiture garée presque dans la boulangerie. Pour rappel, depuis juillet 2016, l'amende pour stationnement gênant (par exemple sur un trottoir) est passée à 135€.

#### Le dépôt sauvage

La déchetterie est à 3 longs kilomètres ; Qu'à cela ne tienne ! La rue fera bien l'affaire ! Et c'est avec ce genre de raisonnement qu'on se retrouve avec 40 enlèvements en moyenne par an facturés par le Grand Lyon 400€ à chaque fois. C'est toute la collectivité qui paie pour quelques personnes sans gêne.

Pour rappel, les 19 déchetteries de la Métropole sont ouvertes 7/7j sauf les jours fériés. Vous trouverez l'ensemble des info sur le site [www.grandlyon.com/services/carte-et-horaires-des-dechetteries](http://www.grandlyon.com/services/carte-et-horaires-des-dechetteries)

Et si vous ne possédez pas de voiture, demandez à votre voisin s'il ne peut pas vous rendre un petit service...

## VANDALISME ENTRE JUIN 2016 ET 2017

juin 16	Tags Traverse du Bourg et sur la porte de l'ascenseur du CLB	200€
sept 16	Tags sur les murs du Centre Laurent Bonnevey	1 500€
sept 16	Tags sur mur du cimetière et ch. Du Dîme	1 500€
déc 16	Local technique du CLB vandalisé : bouteilles cassées, tags, VMC détériorée	200€
déc 16	Vandalisme dans l'ascenseur du CLB : tags et bouteille cassée, vérification des organes de l'ascenseur	300€
déc 16	Cours de l'école St Fortunat : table de ping pong abimée, verre cassé, feu de camp sur l'enrobé : les agents ont nettoyé mais l'enrobé n'a pas encore été repris	
mai 17	Vol d'un ordinateur portable et de la caisse de l'école de musique à la Maison des Carriers, détérioration d'une porte	
mai 17	Vitrail cassé à plusieurs endroits	3 000€
juin 17	Graffitis salle des fêtes et wc public	300€
juin 17	Salle des fêtes : porte cassée, structure de jeux arrachée, barrières de chantier dans les arbres, barrières cassées entre le bâtiment et le square, descente Eaux Pluviales cassée	3 900€
juin 17	Feu sur buissons au pied de la maternelle. Les agents ont nettoyé	
juin 17	Ecole St Fortunat : porte fracturée et vol d'un ordinateur portable	1 000€
05/17	Lancers de boulettes d'essuie-mains trempées sur les vitres de St Fortunat – nettoyage par un professionnel	200€
12/16	Panneaux d'affichage cassés	500€
2016 et 2017	Visite sur le toit de la maternelle à plusieurs reprises, détériorations des tuiles et des descentes EP	2 200€
2016 et 2017	Dépôts sauvages importants sur toute la commune particulièrement à proximité de la salle des fêtes et du centre technique municipal	16 000€
2016 et 2017	Jets de pierres sur les fenêtres à la maternelle, à l'école St Fortunat et à la Maison des Carriers	600€
2016 et 2017	Feux divers de poubelles et déchets	300€
juil 05	Plusieurs armoires électriques d'éclairage public vandalisées	4 000€
févr 17	Destruction du panneau lumineux totem devant le CLB	18 000€
2016 et 2017	Vandalisme des wc publics	990€
		<b>54 690€</b>



Tout cela sans compter les heures de travaux effectués par les services techniques municipaux et métropolitains et qui peuvent se chiffrer en quelques centaines d'heures !  
Quant à nous, les usagers, nous subissons les désagréments de ce vandalisme quasi quotidien !

### Qui casse, paye !

Entre juin 2016 et juin 2017, plusieurs actes de vandalisme ont été commis sur des bâtiments communaux. Bilan: plus de 50 000€ de dégâts et une lassitude des services dont le temps pourrait être mieux utilisé. La mairie a déposé plainte régulièrement. Pour certains faits, les auteurs présumés ont été identifiés par la gendarmerie. Dans le cas des tags, pour qu'ils mesurent bien les conséquences de leurs actes, la mairie a souhaité qu'ils payent rapidement pour ce qu'ils avaient fait, sans présager des suites judiciaires que le Parquet de Lyon donnerait à cette affaire. Le maire a reçu chacun des auteurs des dégradations, avec les parents pour les mineurs. En fonction de leur niveau de participation aux faits, chacun a versé entre 432,93€ et 156 € à la mairie.

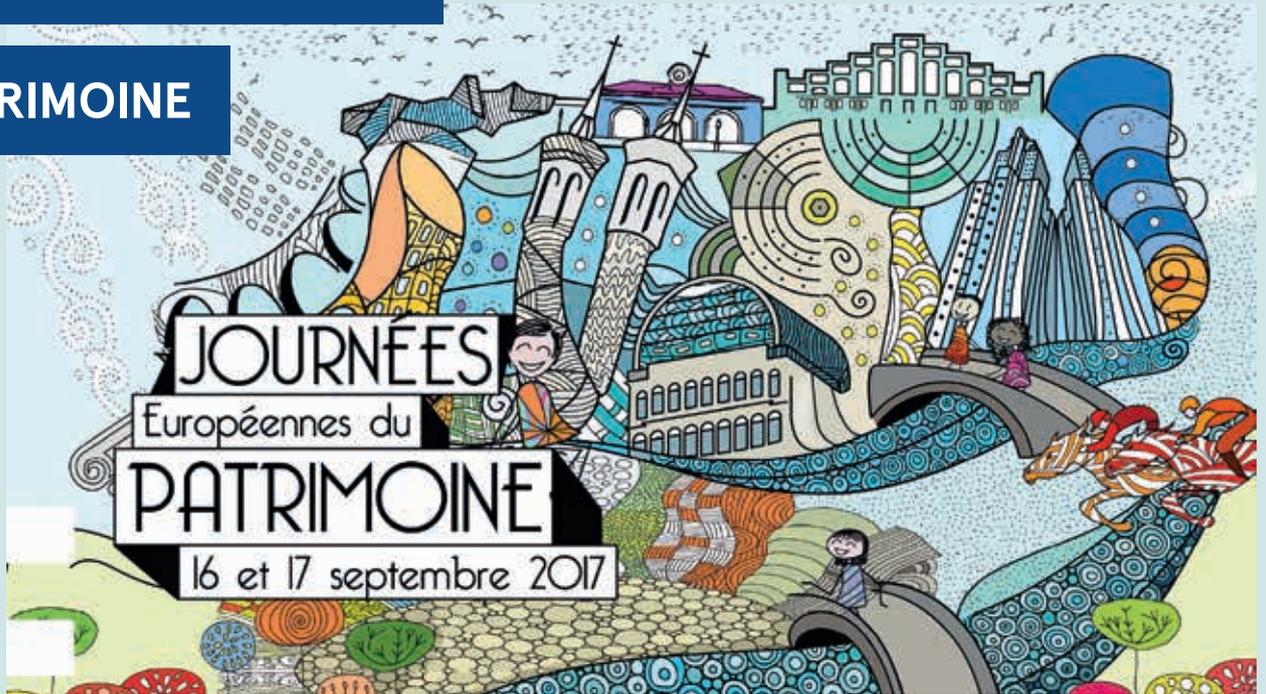
D'autres convocations auront lieu à la rentrée en mairie et au tribunal pour des délits plus récents .

### Les déjections canines

C'est moche, ça sent mauvais et ça pollue. Les propriétaires de chiens doivent admettre que laisser leur animal faire ses besoins sur le trottoir ou les espaces verts est un manque de respect difficile à justifier. Verbaliser ? Monter une brigade anti-crottes ? Interdire les chiens sur l'espace public ? Soyons sérieux : le seul moyen d'endiguer ce fléau urbain, c'est de ramasser, car avoir un chien, ça s'assume. Il existe une ribambelle d'outils très ingénieux dans le commerce. Des distributeurs de sac doivent être installés très prochainement.

# JOURNEES EUROPÉENNES

## DU PATRIMOINE



*Les Journées européennes du Patrimoine sont l'occasion de poser un autre regard sur le patrimoine à travers des balades inédites. Le week-end des 16 et 17 septembre 2017, les acteurs locaux se mobilisent pour faire découvrir au public les trésors parfois insoupçonnés de la Métropole autour de la thématique de l'eau. Et à Saint-Didier, les curiosités autour de l'eau sont nombreuses. Suivez le guide...*

### L'eau, une alliée incontournable

L'histoire de l'eau est intimement liée à celle de l'homme. Lorsque l'eau est rare, l'homme l'est aussi ; alors que là où l'eau est abondante, les hommes sont nombreux. Ce rapport s'explique. En premier lieu, l'homme chasseur ou cueilleur, a besoin d'eau pour boire. Ce besoin limité ne demande qu'une faible quantité de liquide dont la nature peut pourvoir en des lieux spécifiques : sources, rivières, pluies... Cependant, l'homme s'est sédentarisé. Il a alors eu besoin de varier sa nourriture, perfectionner ses vêtements, améliorer son habitat. Désormais, il se consacre à l'élevage et à la culture. Ses besoins en eau augmentent à la fois pour lui, son cheptel et la terre qu'il cultive. Il va devoir dompter cette force de la nature.



La Commission Patrimoine et l'association Vivre Saint Fortunat vous proposent une **randonnée « au fil de l'eau » de 2,5 km pour découvrir toute l'ingéniosité dont l'homme a dû faire preuve**

**pour capter et utiliser l'eau : puits, archinières, lavoirs, moulins, aqueducs, et le ruisseau de l'Arche.**

Le départ libre se fera depuis de la mairie le **samedi et le dimanche, de 14h à 18h.**

Le dimanche, les enfants sont à l'honneur ! La Commission Patrimoine a dédié cet après-midi aux enfants et aux familles avec un **jeu de piste et une animation au lavoir de l'Arche.**

Le parcours est vallonné et emprunte des sentiers qui nécessitent des chaussures adaptées.

### Dans le village d'autres lieux feront revivre notre patrimoine, bâti et naturel :

▪ **Visite commentée de la chapelle de Saint-Fortunat.** Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h.

▪ **Exposition de rue « les Monts d'Or militaires du Moyen-âge à nos jours »,** retraçant l'histoire des Forts et Défenses des Monts d'Or Rue Victor Hugo.

▪ **Exposition photos « Libellules & Papillons »** de Nicole et Christian Segaud à la Maison des Carriers.

▪ **Visite des terrasse de Chantemerle, palais florentin de 1577, sur les pas de Tony Garnier.** Entrée : 5€

Vendredi 15 de 18h30 à 20h, samedi et dimanche de 11h à 20h

Alors nous vous attendons pour ces journées de partage autour de l'eau, de la jeunesse et tout ce qui fait notre Patrimoine.

**+ d'infos :** <https://jep.grandlyon.com/>

VIE

ASSOCIATIVE

## JUDO OUEST GRAND LYON BILAN 2016-2017



Une nouvelle saison prolifique pour le judo club lors de cette saison 2016/2017 aussi bien en terme d'évolution de club que de résultats.

En effet la barre symbolique des 300 adhérents a été largement franchi cette année pour la première fois de l'histoire avec finalement 313 licenciés pour la saison écoulée.

Les résultats ont été très brillants avec la participation en équipe aux championnats de France senior première division pour la cinquième année consécutive.

En minime le titre de championnes de région AURA par équipe pour nos féminines. Cyprien Languer et Félix Garel qui



Pierre CHAUTARD et Farouk ALANE

participaient en masculin avec notre club partenaire terminent également champion de région Auvergne-Rhône-Alpes.

En individuel, lors des championnats de France espoir, les jeunes désidériens réalisent une performance remarquable avec Pierre Chautard qui termine à la troisième place. Baptiste Languer et Farouk Alane terminent quant à eux à la 5<sup>ème</sup> place dans des catégories comportant une soixantaine de combattants.

En senior, Chloé Nicoud réussit

une superbe compétition lors des championnats de France en remportant la médaille d'argent.

Le club compte également une section self défense comptant une vingtaine d'adhérents, les cours sont dispensés par Fabrice Collus tous les lundis soir.

La reprise des cours aura lieu à partir du lundi 11 septembre.

**Pour tous renseignements et inscriptions:** judoouestgrandlyon.fr ou 06 62 75 02 01

## MONT D'OR VÉLO

Samedi 23 septembre, le club MOV organise pour la première année, la **POLY LYONNAISE DES MONTS D'OR**. Héritée de la "Polymultipliée Lyonnaise", qui eut lieu entre les années 1948 et 2008, parcours de 10 km passant par le Mont Verdun à effectuer 12 fois, le club MOV propose une version cyclotouriste et vététiste de cette épreuve mythique en vous invitant à réaliser, seul, en famille ou entre copains et copines, et en fonction

## VIVRE SAINT-FORTUNAT

15<sup>ème</sup> rencontre de Peinture et Musique de St Fortunat

**Samedi 2 septembre** à 20h30 - Chapelle : Concert de Céline Basco. Rythmes du sud mélangeant folk, bossa, blues et reggae. Entrée : 10€ sans réservation

**Dimanche 10 septembre** de 10h à 18h30 - Rue Victor Hugo : Exposition peinture et sculpture. 95 artistes attendus, accompagnement musical et restauration

de vos goûts, un circuit ROUTE ou l'un des deux circuits VTT. Ces circuits sont ouverts à toutes et tous, jeunes et moins jeunes. Voir le site internet du club [www.montsdorvelo.fr](http://www.montsdorvelo.fr).

## LES BALADINS DE ST-DIDIER



Les ateliers théâtre reprendront leur activité dès le **jeudi 14 septembre**.

Les ateliers sont ouverts aux jeunes à partir de 8 ans et ont lieu le jeudi entre 17h et 20h dans la salle du Vieux Bourg-Centre Bonnevay.

Chaque atelier dure 1h30 et est animé par un comédien professionnel. Nombre de participants par atelier: minimum 8-10, maximum 12.

Pour vous inscrire, demander un bulletin d'inscription par mail de préférence et renvoyez-le dès que possible avec votre règlement.

Rendez-vous au Forum des Associations pour les dernières inscriptions !

**Renseignements :**

brigitte.hautier@free.fr - 06 87 21 81 21

## ASSOCIATION DE CHASSE

La distribution des cartes de chasse aura lieu le vendredi 8 septembre

2017 - local des chasseurs 56, chemin des Rivières à St Didier de 18h à 20h.

La saison de chasse 2016/2017 s'est achevée par un très beau prélèvement, un sanglier mâle de 120 kg. Nos félicitations au chasseur, aux sociétaires et nos deux gardes chasse qui sont actifs sur le terrain du levé du jour 4h30 environ et le soir 20h à la tombée de la nuit.

Si un animal (sanglier ou chevreuil) se trouve bloqué dans une propriété, j'invite les résidents à appeler les deux gardes chasse particuliers, les seuls habilités à prélever ces animaux toute l'année :

Serge EMILE - 06 20 60 61 00

Emile TIXIER - 06 74 92 22 71

**Des battues pour réguler la faune sauvage**

seront organisées durant la saison de chasse 2017/2018 sur les secteurs du David, St André, chemin des Rivières.

Sachant que ces battues sont proches des propriétés, elles seront assurées avec le maximum de sécurité et nous regrettons le dérangement que cela pourrait apporter aux riverains.

**La date d'ouverture et fermeture de la chasse ainsi que les conditions des battues de grands gibiers à NARCEL et LAROCHE seront affichées à la Mairie de St Didier.**

## L'AMICALE D'AUSCHWITZ- BIRKENAU DU RHÔNE

L'association organise un nouveau voyage mémoriel à Auschwitz-Birkenau le mercredi 6 décembre prochain.

Prix du voyage tout compris : avion, repas, cars, visites 350€ pour les adultes et 175€ pour les jeunes de moins de 26 ans. Attention places limitées.

### Pour tout renseignement complémentaire :

Claude SOMMER - 06 32 23 70 89  
ou Jo HAZOT au 06 18 62 80 16

## FOIRE AU BOUDIN

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre de 8h à 14h la FNACA SAINT DIDIER organise à nouveau son célèbre boudin à la Chaudière devant la salle des fêtes place André Michel.

Comme d'habitude, huîtres, cochonnailles, saucisson au gène à consommer sur place ou à emporter seront de la partie ainsi que notre buvette.

Merci de nous réserver votre matinée.



## GRANDIR À SAINT DIDIER



L'association des parents d'élèves organise pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive son grand rendez-vous de rentrée :

### La Rentrée en Fête !

Rejoignez-nous le **Samedi 23 septembre 2017 de 8h30 à 16h,**

Place Louis Pradel,

- Grand Vide Grenier
- Concours de gâteaux des écoles
- Animations enfants, structures gonflables et jeux

- Petite restauration sur place : bar à huîtres, bar à charcuterie/fromages, camion pizzas Don' Camillo, gâteaux, crêpes, barbes à papa

L'ensemble des profits liés à l'évènement sera intégralement reversé aux écoles publiques de Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

### Informations sur Facebook

@grandirasaintdidier et sur le site [www.grandirasaintdidier.fr](http://www.grandirasaintdidier.fr)

Contact : 06 09 60 13 98

**BEAUDIN paysages**  
CONSEIL - CRÉATION - AMÉNAGEMENT

**L'ART DE VIVRE  
VOTRE EXTÉRIEUR**  
CONSEIL - CRÉATION - AMÉNAGEMENT

BEAUDIN PAYSAGES, C'EST AUSSI EREV  
partenaire de la région Rhône-Alpes  
pour le développement de vos espaces verts

9, rue Blaise Pascal 69660 Collonges-au-Mont-d'Or - 06 12 79 34 90  
contact@beaudin-paysages.com - www.beaudin-paysages.com

EREV  
Équipement et Réhabilitation des Espaces Verts  
Paysage & la Plante

Pack Sérénité  
Services de Jardinage

**SAINT-  
-DIDIER  
AU-MONT-  
D'OR**

### Hôtel de Ville

34, avenue de la République - BP59  
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or  
Tél. : 04 78 35 85 25  
[www.mairie-saintdidieraumontdor.fr](http://www.mairie-saintdidieraumontdor.fr)



Le trait d'union  
entre ville et campagne



Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00  
Le samedi de 9h00 à 11h45